



Déploiement du référentiel Économie Circulaire

Action collective pour les territoires
en Auvergne-Rhône-Alpes

Communiqué de presse
Lyon, le 02 octobre 2020

Déploiement du Référentiel Économie Circulaire : une animation collective pour les territoires en Auvergne-Rhône-Alpes

L'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le CIRIDD mettent en place une animation collective régionale afin de déployer le [Référentiel Économie circulaire](#) auprès de 20 collectivités (2020-2022). Issu d'un dispositif national de labellisation, le référentiel identifie des actions pour renforcer l'engagement du territoire et la mise en œuvre opérationnelle d'une politique d'économie circulaire. Il s'agit donc d'un outil d'autoévaluation opérationnel, illustrant une vision globale et stratégique de la politique d'une collectivité, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Cet outil permet à la collectivité, dotée *a minima* de la compétence déchets de faire un état des lieux de sa politique économie circulaire, de définir une stratégie d'actions et de suivre et évaluer la performance globale de la démarche territoriale.

Il se structure autour de 5 axes : stratégie globale, service de gestion des déchets, déploiement de l'économie circulaire dans le territoire, outils financiers, coopération et engagement, qui se déclinent en 78 niveaux d'actions et indicateurs.

- **Le rôle clé des collectivités : repérer et saisir les opportunités offertes par l'économie circulaire**

Si la transition vers d'autres modèles de production et de consommation est aujourd'hui indispensable, elle représente aussi une opportunité et une source de résilience pour les territoires. Le déploiement de l'économie circulaire est en effet étroitement lié à celui des circuits courts, à l'ancrage des activités économiques et associatives, au développement de filières locales, ainsi qu'à la prévention et valorisation des déchets.

Au regard de leurs compétences et de leurs champs d'action, les collectivités locales ont un rôle clé à jouer dans cette transition. Elles disposent de nombreux leviers de politiques publiques pour mettre en œuvre et soutenir, auprès des acteurs du territoire, des modèles plus vertueux.

- **L'accompagnement proposé au titre de l'animation collective régionale**

Le déploiement du Référentiel Économie Circulaire est inédit. Il propose un accompagnement entièrement financé et adapté au niveau d'engagement des collectivités vis-à-vis de l'économie circulaire. Des temps collectifs et un appui individuel leur permettront de se former à l'utilisation du référentiel, de réaliser un état des lieux, d'élaborer une stratégie et un plan d'actions, tout en partageant leur expérience avec d'autres territoires.

Chaque collectivité participante aura ainsi l'opportunité de :

- ✓ S'engager dans l'économie circulaire ou mesurer et renforcer les actions déjà réalisées.
- ✓ S'approprier et mettre en œuvre un outil de programmation, de suivi, d'évaluation et de valorisation de sa stratégie opérationnelle d'Économie circulaire.
- ✓ Mener une réflexion transversale et stratégique.
- ✓ Valoriser sa démarche et se préparer à la labellisation.

- **Appel à candidatures**

L'accompagnement s'adresse aux collectivités situées en Auvergne-Rhône-Alpes et disposant de la compétence Déchets et/ou Développement économique. Elle est ouverte aux collectivités peu engagées dans l'économie circulaire comme à celles ayant déjà mené des réflexions et actions dans ce sens.

Une première campagne de candidature est ouverte **jusqu'au 16 octobre 2020** afin de recruter 10 premières collectivités, accompagnées à partir de décembre. Une deuxième campagne est programmée début 2021.

Plus d'information et accès au formulaire de candidature : <https://eclaira.org/DREC>

- **Des partenaires engagés pour le déploiement de l'économie circulaire :**

L'ADEME - Agence de la transition écologique - mobilise l'ensemble des acteurs et des territoires contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources, afin de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Pour le développement de l'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence soutient en concertation et partenariat avec la Région les démarches d'animation, d'ingénierie de projet et d'investissement fondatrices des solutions de demain. Avec l'action Déploiement du référentiel économie circulaire, l'ADEME accompagne les territoires dans des trajectoires ambitieuses pour la circularité et mobilisatrices de tous les acteurs locaux : collectivités infra, acteurs économiques, monde associatif et citoyens.

La Région est chef de file de la planification des déchets et de l'économie circulaire. Elle est engagée dans une politique de coordination, d'animation et d'accompagnement des parties prenantes dans la réduction et la valorisation des déchets et la transition vers l'économie circulaire. Dans la continuité du volet déchets et économie circulaire de la stratégie environnement et énergie de Juin 2018, et du volet déchets du SRADDET de décembre 2019, la Feuille de route régionale économie circulaire, votée dans le cadre du plan de relance de juillet 2020, précise l'action régionale en matière d'économie circulaire, grâce à des modalités d'accompagnement technique et financier des acteurs régionaux, construites et déployées en partenariat avec l'ADEME.

Le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable, association loi 1901 reconnue d'intérêt général, est basé à Saint-Etienne depuis sa création en 2005. Sa finalité est d'informer, innover et agir pour le changement au cœur des territoires et des organisations pour un développement durable.

Les activités du CIRIDD se répartissent selon 3 modalités d'intervention : Veille, études et prospective // Appui aux acteurs et aux territoires // Centre international de ressources.

Le CIRIDD est partenaire relais de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur l'économie circulaire et porte plusieurs animations collectives. Il est à l'initiative du réseau régional de l'économie circulaire ECLAIRA (www.eclaira.org) qu'il anime depuis 2015.



Contacts presse

Agence plus2sens – 04 37 24 02 58

Carmela SILLETTI – carmela@plus2sens.com

Mégane KLEVEZOU – megane@plus2sens.com

Animé par



Soutenu par

